



MANDAT du groupe de travail "Politiques de santé" 2007-2009

Adopté par la Conférence du Rhin Supérieur lors du Comité Directeur du 13 octobre 2006 à Jockgrim.

1. Généralités

Le groupe de travail "Politiques de santé" est composé de membres français, allemands et suisses. Il s'est fixé pour objectifs d'établir une "radiographie" détaillée de la Santé et des différentes structures mises en place dans le domaine de la santé publique dans les trois pays, de promouvoir la coopération et de contribuer à résoudre les problèmes.

2. Organisation

Le groupe de travail soumet à la Conférence du Rhin Supérieur des propositions concernant des projets de travail. En règle générale, il ne s'occupe pas de leur transposition après approbation, mais constitue à cette fin des groupes d'experts ad hoc.

Le groupe de travail assure prioritairement la coordination et le pilotage des groupes d'experts.

En règle générale, un groupe d'experts est à nouveau dissous par le groupe de travail dès lors que l'assemblée plénière de la Conférence du Rhin Supérieur considère que le mandat du groupe d'experts a été rempli.

3. Thèmes

Pour les années 2007-2009, le groupe de travail définit les thèmes principaux suivants:

- Tableau de bord transfrontalier sur la santé, comme base d'information pour le groupe de travail et ses groupes d'experts, actuellement dans le domaine de la mortalité par cancer et le comportement sanitaire des jeunes.
- Prestations des caisses d'assurance maladie (traitements médicaux ambulatoires et en établissements), secours d'urgence transfrontaliers et coopération transfrontalière entre les hôpitaux.
- Mise en place d'un système permettant de recenser les lits disponibles dans les hôpitaux au niveau de l'espace du Rhin Supérieur.
- Coordination et échanges d'informations dans le domaine de la dépendance et des drogues.
- Transposition de la convention d'information mutuelle sur les maladies contagieuses (alerte sanitaire); gestion du dispositif d'alerte épidémiologique transfrontalier EPI-RHIN.
- Organisation d'une rencontre annuelle entre des responsables du dispositif d'alerte ou d'autres domaines de la santé publique dans les régions partenaires.

- Coopération dans le domaine de la prévention, en particulier autour du thème "Alimentation - Activité sportive - Obésité".

Le groupe de travail traite également des développements actuels de la coopération dans le domaine de la santé et des demandes individuelles émanant de médecins, d'établissements hospitaliers et d'institutions.

4. Groupes d'experts

Des groupes d'experts sont créés afin de transposer ce programme de travail.

4.1 Groupe d'experts „Tableau de bord sur la santé"

Présidence: Frédéric Imbert, ORSAL, Strasbourg

Le tableau de bord sur la santé sert de base pour identifier les problèmes communs dans le cadre de la santé publique. Le tableau de bord actuel doit prendre en compte les thèmes des soins, du contrôle médical préscolaire, de l'obésité et du cancer, et couvrir géographiquement tout le territoire du Rhin Supérieur.

Les rapports seront publiés sous forme appropriée et seront téléchargeables sur le site internet de la Conférence du Rhin Supérieur.

4.2 Groupe d'experts „Caisses d'assurance maladie" :

Présidence : Dr Gilbert Weill, Direction du Service médical Alsace-Moselle, Strasbourg

Le groupe d'experts échange régulièrement des informations concernant la circulation des prestations entre les caisses d'assurance maladie des pays concernés, en intégrant à cette fin

- les réglementations européennes;
- la jurisprudence de la Cour européenne de Justice et
- l'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes,

afin de pouvoir expliquer la mise en œuvre pratique au public.

Le groupe d'experts examinera la question de l'indemnisation des prestations en matière de secours d'urgence transfrontaliers, afin de créer ainsi une condition préalable permettant le fonctionnement de ces prestations.

Le groupe d'experts soutient la création et la coordination tri-nationale de systèmes permettant de recenser les lits disponibles dans les hôpitaux. Le groupe d'experts assure l'information mutuelle dans le cadre des travaux préparatoires, et doit également promouvoir une valorisation transfrontalière des systèmes de recensement.

Le groupe d'experts assure une actualisation régulière de la cartographie des équipements lourds et spécialisés.

4.3 Groupe d'experts „Dépendance et drogues"

Présidence : Mme Eveline Bohnenblust, Gesundheitsdepartement Bâle-Ville

Les aides proposées en cas de dépendances sont quotidiennement utilisées au niveau transfrontalier, ce qui conduit toutefois à des abus dus aux différences existant entre les structures d'aide et à une interconnexion insuffisante. Le groupe d'experts planifie et organise une rencontre d'experts à l'échelle trinationale autour du thème des dépendances, afin de mettre en place une information mutuelle et une harmonisation des processus.

4.4. Groupe d'experts "EPI-RHIN"

Présidence : Dr. Dr. Günter Pfaff, Landesgesundheitsamt Stuttgart

Le groupe d'experts est responsable de la mise à jour régulière des adresses des médecins et des organismes figurant dans le dispositif d'alerte en tant que personnes à contacter.

Il organise, en collaboration avec le Secrétariat commun et l'Euro-Institut, une rencontre annuelle ou une session de formation pour l'ensemble des acteurs du dispositif d'alerte et d'autres groupes intéressés, en fonction de la thématique abordée.

Le groupe d'experts est également chargé de coordonner la création d'une plate-forme internet pour EPI-RHIN.